

Le Bulletin est publié par le Conseil de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick pour renseigner les membres de la Corporation sur ses activités et sur celles de la CTINB et diffuser toute nouvelle susceptible d'intéresser les membres associés aussi bien que les membres agréés.



The Newsletter is published by the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick Board to keep Corporation members informed of its activities and those of the Corporation. It presents all news likely to be of interest to both associate and certified members.

## Mot de la présidente

traduction : José Ouimet, t.a.

Par un beau matin de juin comme celui-ci, même les traducteurs les plus cernés peuvent se laisser emporter par la beauté d'images poétiques comme celle-ci : *For lo, the winter is past, the rain is over and gone . . . and the voice of the turtle is heard in our land.* Quelle joyeuse expression que *the voice of the turtle!* Qu'importe si, selon l'édition New American Standard de la Bible, on devrait lire *turtledove*. C'est une traduction erronée, oui, mais d'un tel ravissement. Supposons que nous localisons le Cantique des cantiques pour l'adapter au contexte canadien : *For lo, the winter is past, the snow is over and gone; the beer bottles appear on the earth; the time of the swatting of black flies is come, and the voice of the mosquito is heard in our bedrooms.* La poésie en prend un coup, n'est-ce pas?<sup>1</sup>

Quoi qu'il en soit, souhaitons que l'été soit aussi resplendissant que le mois de mai. Mai est aussi un mois très occupé pour vos représentants aux conseils des associations professionnelles de traducteurs et interprètes du pays. La réunion printanière du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada a eu lieu par conférence téléphonique dans l'après-midi du samedi 26 mai, et, malgré le grand nombre de participants et plusieurs fuseaux horaires, tout s'est passé sans heurts et la conférence s'est avérée très fructueuse. Le point le plus important à l'ordre du jour est sans doute l'harmonisation des normes d'agrément dans tout le Canada afin que nos professions puissent satisfaire aux exigences de l'Accord sur le commerce intérieur de 1994 et, surtout, du chapitre 7 sur la mobilité de la main-d'œuvre. La date limite de la signature d'un accord officiel entre les trois associations qui réglementent les professions de traducteur, d'interprète et de terminologie dans leurs provinces respectives, soit l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick, est le 1<sup>er</sup> juillet 2001. Comme vous le savez, les trois associations en question (l'ATIO, l'OTTIAQ et la CTINB) travaillent depuis quelques années en vue d'un accord établissant des normes d'agrément acceptables pour les trois associations. L'accord est en voie de traduction vers l'anglais et devrait être prêt à signer d'ici la date limite du 1<sup>er</sup> juillet. L'accord contient

## Message from the President

On such a glorious June morning as this, even a bleary-eyed translator may find scraps of poetry floating to the surface of consciousness: "For lo, the winter is past, the rain is over and gone . . . and the voice of the turtle is heard in our land."<sup>1</sup> What a happy expression, "the voice of the turtle"! No matter that the New American Standard Bible says it ought to be "turtledove." It's a mistranslation, no doubt, but a delightful one. Suppose we were to localize the Song of Songs for the Canadian context. "For lo, the winter is past, the snow is over and gone; the beer bottles appear on the earth; the time of the swatting of black flies is come, and the voice of the mosquito is heard in our bedrooms." Doesn't have quite the same poetic ring, does it?

In any case, let's hope the summer will be as lovely as the month of May has been this year. It's also been a very busy month for your representatives on the boards of professional translators' and interpreters' associations across the country. The spring meeting of the Canadian Translators and Interpreters Council was held by conference call on the afternoon of Saturday, May 26, and despite the large numbers of participants and time zones involved, everything went very smoothly, and we accomplished a great deal. Perhaps the most important item on the agenda was the harmonization of certification standards across Canada so that our professions can meet the requirements of the 1994 Agreement on Internal Trade (AIT), and more specifically, Chapter 7, which deals with labour mobility. The deadline for the signature of a formal agreement between the three associations that regulate the translation, interpretation, and terminology professions in their respective provinces (Ontario, Quebec, and New Brunswick) is July 1, 2001. As you know, the three associations in question (the ATIO, the OTTIAQ, and the CTINB) have been working over the past few years to develop an agreement setting out certification standards acceptable to all three. That agreement is now being translated into English and should be ready for signature by the July 1 deadline. It contains two

### Dans ce numéro / In This Issue

Mot de la présidente /  
Message from the President

Nouveau titre NATIONAL! /  
New NATIONAL Title!

Allocation-30<sup>e</sup> anniversaire de la CTINB /  
Address-30th Anniversary of the CTINB

Examen d'agrément, février 2001 /  
February 2001 Certification Exam

Conseil de l'industrie de la traduction du N.-B. /  
N.B. Translation Industry Council

Congrès de la FIT / Congress of the FIT

MultiTrans Light 1.0

Nouvelles de la CTINB / CTINB News

deux chapitres, le premier pour la signature des trois associations de réglementation, et le deuxième, semblable, pour la signature à une date ultérieure des associations bénévoles des autres provinces et territoires.

L'adoption de normes d'agrément uniformes obligera les associations provinciales et territoriales à resserrer les critères qui s'appliquent à l'admissibilité des candidats à l'examen d'agrément. Dès cet automne, tous les candidats devront présenter par écrit la preuve qu'ils ont au minimum l'équivalent d'une année d'expérience à temps plein dans leur profession. Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat en traduction ou dans un domaine connexe devront montrer qu'elles ont quatre années d'expérience à temps plein ou l'équivalent. La CTINB compte entamer le processus d'inscription un peu plus tôt cette année afin de donner aux candidats éventuels le temps d'obtenir des réponses à leurs questions et de présenter les documents exigés.

Des normes d'agrément uniformes devraient faciliter les discussions qui se déroulent entre un comité du CTIC et le Bureau de la traduction du gouvernement fédéral en vue de renouveler l'ancien accord de réciprocité et même d'inclure les interprètes de conférence et les traducteurs qui travaillent en langues étrangères. En vertu de cette entente, les traducteurs et interprètes agréés pourraient travailler au Bureau de la traduction sans avoir à passer un autre examen, et les employés du bureau ayant dépassé un niveau de compétences donné pourraient se voir offrir une voie « accélérée » à l'agrément dans leur association professionnelle.

Voici de bonnes nouvelles pour nos membres agréés qui font des affaires à l'échelle internationale. Les changements à la Constitution et au règlement intérieur du CTIC en vue de l'établissement d'une nouvelle catégorie de membre, les membres par affiliation, et l'utilisation du nouveau titre national de « traducteur agréé (Canada) » (avec les appellations et les abréviations appropriées qui s'appliquent aux différentes professions) ont été officiellement ratifiés durant la conférence téléphonique du 26 mai. Le CTIC dressera une liste nationale des professionnels agréés et délivrera des cartes de membre aux membres par affiliation. Il établira également des mécanismes pour tenir la liste nationale à jour et faire connaître la nouvelle catégorie de membres.

La Commission d'agrément est un autre sujet dont il a été longuement débattu. On se souviendra que, dans le dernier bulletin, j'ai lancé un appel aux membres agréés de la CTINB pour qu'ils envisagent de proposer leurs services à la commission, car la personne qui la préside depuis plusieurs années désire quitter son poste. J'ai le grand plaisir de signaler qu'une de nos membres a répondu à l'appel et songe à se charger de l'examen de traduction. On est toujours à la recherche de bénévoles pour organiser les examens d'agrément en interprétation de conférence et en interprétation judiciaire. Par ailleurs, un comité composé de Pascal Sabourin, vice-président du CTIC, de Fabrice Cadieux, président de l'ATIO et de moi-même a été mis sur pied pour

chapters: Chapter 1 for signature by the three regulatory associations, and Chapter 2, which is similar, for subsequent signature by the voluntary associations in the other provinces and territories.

The adoption of uniform certification standards will force the provincial and territorial associations to tighten up the requirements that apply to certification exam candidates. Starting this fall, all candidates will have to submit documentary proof that they have the equivalent of at least one year of full-time experience in the profession. Those who do not have a bachelor's degree in translation or a related field will have to provide proof of four years of full-time professional experience or the equivalent. The CTINB hopes to start the registration process a little earlier than usual this fall to give prospective candidates time to obtain answers to their questions and to gather and submit the necessary documents.

The uniform certification standards should facilitate the discussions taking place between a CTIC committee and the federal Translation Bureau with a view to renewing the former reciprocity agreement and even expanding it to include foreign-language translators and conference interpreters. Under that agreement, certified translators and interpreters would be able to work for the federal Translation Bureau without undergoing further testing, and Translation Bureau employees above a certain level would be offered a "fast track" to certified membership in their respective professional associations.

Here's some good news for our certified members who do business internationally. The changes in the CTIC Constitution and By-Laws allowing the establishment of a new membership category, member by affiliation, and the use of the new national title, "Certified Translator (Canada)" (with appropriate versions for the different professions and corresponding abbreviations), were formally ratified during the May 26 conference call. The CTIC will now proceed to draw up a national list of certified professionals and issue individual membership cards to members by affiliation. It will also establish processes to keep the national list up to date and promote the new membership category.

Another major topic of discussion was the renewal of the Board of Certification. You may recall that in the last newsletter, I encouraged all certified members of the CTINB to consider volunteering for a position on the Board, since the person who has chaired it for several years now wishes to step down. I am very pleased to report that one of our members responded to that call and is considering taking charge of the translation exam. The search continues for volunteers to organize the certification exams in conference and court interpretation. Also, a committee consisting of CTIC Vice-President Pascal Sabourin, ATIO President Fabrice Cadieux, and myself was formed to examine the

examiner la structure actuelle de la Commission d'agrément dans le but, si possible, de la simplifier.

Enfin, le CTIC a dû accepter avec regret la démission de Peide Zha, secrétaire-trésorier, qui quitte son poste pour des raisons de santé. Normalement, le remplaçant de Peide serait élu parmi les présidences des associations provinciales, mais les tâches de trésorier du CTIC ajoutées à celles de la présidence d'une association provinciale rendent le fardeau très lourd. C'est la raison pour laquelle les présidents ont consenti à chercher une personne bénévole au sein de leurs associations respectives. Si vous aimez les chiffres, pensez-y. Grâce à la gérance consciencieuse de Peide, la situation financière du CTIC est en ordre, et des arrangements pourraient être pris pour que vous puissiez assister à la réunion du CTIC de novembre à Montréal.

Voilà pour les nouvelles du CTIC. Je tiens toutefois à mentionner, avant de passer aux nouvelles locales, que Faith Cormier, notre trésorière, a gentiment accepté d'écouter la conférence téléphonique du 26 mai et de rédiger le procès-verbal. À mes yeux, c'est bien plus que répondre à l'appel du devoir, j'irais même jusqu'à dire que c'est un acte de courage, car elle n'avait jamais assisté à une réunion du CTIC! Faith, tu mérites une médaille. Est-ce prévu au budget?

Au cours des derniers mois, je me suis rendue deux fois à Moncton pour la CTINB. Le vendredi 30 mars, à l'invitation de Lise Dubois, professeure au département de traduction et des langues à l'Université de Moncton, j'ai pris la parole devant une vingtaine d'étudiants en traduction pour leur parler de la profession et les inciter à se joindre à la CTINB comme membre étudiant. Le samedi 5 mai, j'ai assisté à ma première réunion régulière du Conseil de l'industrie de la traduction du Nouveau-Brunswick (Traduction Nouveau-Brunswick). Le conseil a maintenant un site Web à l'adresse <http://www.tnbt.ca>, et sa prochaine réunion aura lieu à la même date que **l'Assemblée générale annuelle de la CTINB**, prévue pour le **samedi 27 octobre 2001**. Faites une croix sur votre calendrier dès aujourd'hui!

En passant, je vous invite à vous rendre sur le site de la CTINB (à Nouvelles) pour voir l'annonce publiée dans le dernier numéro de la revue *Atlantic Chamber Journal*; l'annonce invite le public à faire appel aux services d'un professionnel de la traduction, de la terminologie ou de l'interprétation et comporte les logos de l'ATINE et de la CTINB. La revue a publié l'annonce en échange des services de l'une de nos membres associés, Viviane Bouffard, qui a accepté de traduire un éditorial en français. Un bon nombre de nos membres associés ont répondu à l'appel de bénévoles pour traduire ces éditoriaux. Je les félicite de leur initiative, et j'espère que ce partenariat mutuellement bénéfique se poursuivra et que tous nos bénévoles auront l'occasion d'y prendre part.

current structure of the Board of Certification with a view to simplifying it if possible.

Lastly, the CTIC regretfully accepted the resignation of Secretary/Treasurer Peide Zha, who was forced to step down for health reasons. Normally, one of the provincial association presidents would be elected to replace Peide, but the combination of the duties of CTIC Treasurer and provincial association President makes for a very heavy workload. Accordingly, the presidents agreed to seek a volunteer within their respective associations. If you have a good head for figures, please give it some consideration. Thanks to Peide's careful stewardship, the CTIC's financial affairs are in good order, and arrangements could be made to cover your expenses for attending the November CTIC meeting in Montreal.

That's all the CTIC news for now. But before I move on to local news, I'd like to mention that our CTINB Treasurer, Faith Cormier, volunteered to listen in on the May 26 meeting and write up the minutes. I call that dedication far beyond the call of duty and maybe even bravery in the face of danger, because she had never attended a CTIC meeting before, let alone a conference call. Faith, you deserve a medal. Would that be in the budget?

In recent months, I have made two trips to Moncton on CTINB business. On Friday, March 30, at the invitation of Lise Dubois, professor in the Department of Translation and Languages at the Université de Moncton, I spoke to a group of some 20 translation students about the profession and encouraged them to consider student membership in the CTINB. On Saturday, May 5, I attended my first regular meeting of the New Brunswick Translation Industry Council (Translation New Brunswick). The NBTIC now has a Web site, which you can visit at <http://www.tnbt.ca>, and its next meeting will be held in conjunction with the **2001 Annual General meeting of the CTINB**, scheduled for **Saturday, October 27**. Mark it on your calendar right now!

By the way, please take time to visit the CTINB Web site (under News) and have a look at the advertisement published in the latest issue of the *Atlantic Chamber Journal*, encouraging the public to seek the services of professional translators, terminologists, and interpreters, and featuring the logos of the ATINS and the CTINB. That advertisement was published in the *ACJ* in exchange for the services of one of our associate members, Viviane Bouffard, who agreed to translate an *ACJ* editorial into French. Quite a few of our associate members responded to the call for volunteers to translate these editorials. I would like to commend them for their initiative, and I hope that this mutually beneficial partnership will continue and that all of our volunteers will have an opportunity to participate.

Un dernier mot : n'oubliez pas le congrès de la FIT à Vancouver en août 2002! La date limite du dépôt des communications a été reportée au 1<sup>er</sup> septembre 2001. Y en a-t-il parmi vous qui ont l'intention d'y assister?

Passez un merveilleux été ensoleillé!

La présidente,  
Sybil Whitman, T.A.

<sup>1</sup> N.d.T. J'ai laissé la citation en anglais, avec la permission de l'auteure, car le français n'a pas reproduit l'erreur... Bien qu'une recherche plus approfondie nous permettrait certainement de trouver d'autres traductions tout aussi délicieuses!

*José Ouimet est traductrice indépendante et présidente sortante de la CTINB.*

---

## Nouveau titre NATIONAL!

par Pascal Sabourin, trad. a. (Canada)

Le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada a formellement adopté une nouvelle catégorie de membre du CTIC lors de sa réunion du mois de mai 2001. En vertu des modifications apportées à la Constitution et au Règlement intérieur du CTIC, chaque cotisant agréé d'une association provinciale ou territoriale membre du CTIC est maintenant automatiquement reconnu membre du CTIC (par affiliation). Cette adhésion n'entraîne aucune formalité additionnelle de la part des professionnels agréés (pas de formulaire à trois volets et cinq exemplaires, par exemple!) et aucun frais particulier.

L'adhésion à l'organisme national représente un intérêt considérable pour tous les professionnels, autant ceux du secteur privé que ceux du public. En effet, malgré tout le respect qu'on voue à nos associations provinciales respectives, un acronyme comme ATIO, par exemple, n'a pas grande signification pour un correspondant de la Colombie-Britannique, du Mexique ou de Pologne. Par contre, si un professionnel agréé de la CTINB désire annoncer son titre d'une façon immédiatement reconnaissable par un tel correspondant, il pourra désormais se dire « Interprète de conférence agréé (Canada) » ou « Traducteur agréé (Canada) », et se dire « Membre du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (par affiliation) ».

Les modifications ont également précisé la façon d'abréger les titres. En voici des modèles : Pascal Sabourin, **trad. a. (Canada)**, Fabrice Cadieux, **int. de conf. a. (Canada)**, Janet Rodriguez, **int. jud. a. (Canada)**, Hélène Gélinas-Surprenant, **term. a. (Canada)**. **Il est très important que les utilisateurs du titre national se conforment à ces modes d'abréviation des titres. On sait que les titres et les abréviations varient énormément à travers le Canada, raison évidente pour que nos titres professionnels**

One last word: don't forget the FIT Congress in August 2002, in Vancouver! The deadline for submitting proposals for papers has been extended to September 1, 2001. Are any of you planning to attend?

Have a wonderful, lazy summer!

Sybil Whitman, C.T.  
President

<sup>1</sup> Song of Solomon 2: 11-12

---

## New NATIONAL Title!

By: Pascal Sabourin, C. Tran. (Canada)

The Canadian Translators and Interpreters Council formally adopted a new membership category at its May 2001 meeting. According to the approved changes to the Constitution and By-Laws of CTIC, each certified member of a provincial or territorial association is now automatically recognized as a member of CTIC by affiliation. This membership does not require any additional formalities (no three-page application forms submitted in five copies, for example!) and involves no additional fee.

This membership in the national organization is of considerable interest to all professionals, from the public as well as the private sectors. Granted, we all have great respect for our respective provincial associations, but an acronym such as ATIO (for example), does not mean much to a British Columbian, Mexican, or Polish correspondent. On the other hand, if a certified professional from the CTINB wishes to use a title that would be readily recognizable by such correspondents, that person can now use "Certified Conference Interpreter (Canada)", or "Certified Translator (Canada)", and also use the title "Member of CTIC by affiliation".

Changes also included the way titles should be abbreviated. Here are some examples: Pascal Sabourin, **C. Tran. (Canada)**, Fabrice Cadieux, **C. Conf. Int. (Canada)**, Janet Rodriguez, **C. Crt. Int. (Canada)**, Hélène Gélinas-Surprenant, **C. Term. (Canada)**. **It is very important that users of the national title adhere to these abbreviated forms. Titles and abbreviations vary tremendously across Canada, and this is one good reason to have a Canada-wide uniform way of stating and abbreviating our professional titles.**

## aient une présentation uniforme au plan national et international.

Tous les cotisants agréés des associations provinciales recevront une carte de membre du CTIC. Cette carte contiendra le logo distinctif de la nouvelle catégorie de membre.

*Pascal Sabourin est vice-président du CTIC et président de l'ATIO.*

All certified members of provincial and territorial associations will receive a membership card from CTIC. This card will contain a distinctive logo for the new membership category.

*Pascal Sabourin is Vice-President of CTIC and President of ATIO.*

### Allocution prononcée à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la CTINB

Fredericton, le 21 octobre 2000

L'honorable juge Michel Bastarache

Il y a 30 ans déjà, j'arrivais à Fredericton pour participer au projet de refonte et de traduction des lois du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'un projet ambitieux qui était confié à des novices. Le juge Joseph Daigle et M<sup>e</sup> Aldéa Landry étaient les chefs du projet de refonte. L'équipe nouvellement constituée pour la traduction comprenait initialement Livain McLaughlin, Patrick Tardif, Michel Darras et moi-même. Malheureusement, il y avait peu d'interaction entre ces équipes. L'interaction s'est plutôt faite entre l'équipe de traduction et le Bureau de traduction, dont elle relevait au plan administratif.

J'ai un excellent souvenir de cette époque pour bien des raisons. D'abord, les gens s'entendaient bien, discutaient, s'entraidaient. Ensuite, le travail était nouveau et motivant au plan intellectuel. On avait le sentiment de faire un travail pertinent et particulièrement important pour la communauté acadienne. Par surcroît, ce travail nous offrait l'occasion d'établir des contacts avec des traducteurs et linguistes aux gouvernements du Canada et du Québec, dans des universités, au sein d'associations professionnelles, aussi. En fait, dès les débuts du projet, il nous a semblé essentiel de se réunir en association au Nouveau-Brunswick pour mieux encadrer ces échanges et pour commencer à mettre en place une structure visant à la reconnaissance du statut professionnel des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick. M. Paul Duval, le directeur du Bureau de traduction, était très enthousiaste face à l'idée de créer la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick, et il s'employa à faciliter nos discussions avec l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO) et la Société des traducteurs du Québec (STQ). Au plan matériel, c'est Michel Darras et moi-même qui nous consacra mes à la rédaction de statuts et règlements et à la préparation du matériel en vue de la formation juridique de la Société sans but lucratif en question.

### Address Given on the Occasion of the 30th Anniversary of the CTINB

Fredericton, October 21, 2000

The Honourable Mr. Justice Michel Bastarache

Translation: Daphne Ponder, C.T.

Thirty years ago, I arrived in Fredericton to take part in a project aimed at consolidating and translating the statutes of New Brunswick. This was an ambitious project entrusted to novices. Justice Joseph Daigle and lawyer Aldéa Landry were in charge of the consolidation side of the project. The newly formed team in charge of the translation work originally comprised Livain McLaughlin, Patrick Tardif, Michel Darras, and me. Unfortunately, the two teams had little to do with each other, the interaction being more between the translation team and the Translation Bureau, whose administrative plan the former came under.

I have vivid memories of that time for many reasons. First of all, the people involved got along well, talked together, and helped one another out. Second, the work was new and intellectually stimulating. We felt that what we were doing was relevant and particularly important for the Acadian community. In addition, it gave us an opportunity to make contact with translators and linguists working for the Canadian and Québec governments, universities, and professional associations. When the project first got started, it seemed imperative to us that we form an association in New Brunswick to better supervise these exchanges and to begin setting up a structure for recognizing the professional status of translators and interpreters in New Brunswick. Mr. Paul Duval, the director of the Translation Bureau, was very enthusiastic about the idea of establishing a corporation of translators and interpreters of New Brunswick, and he set to work facilitating our discussions with the Association of Translators and Interpreters of Ontario (ATIO) and the Société des traducteurs du Québec (STQ). Michel Darras and I were responsible for the drafting of articles of incorporation and by-laws and for preparing the material required for the legal constitution of the non-profit association in question.

Je ne suis pas resté longtemps à Fredericton et n'ai pas suivi de près l'évolution de la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick. D'autres pourront en parler en connaissance de cause. Néanmoins, j'ai maintenu le contact avec plusieurs de mes anciens collègues et j'ai surtout gardé une certaine passion pour la terminologie juridique. Cela s'est traduit quelques années plus tard par la préparation d'un lexique pour mon cours de droit des biens à l'École de droit de l'Université de Moncton et ma participation à la création du Centre de traduction et de terminologie juridiques, de même qu'à la mise sur pied du PAJLO. Ce qu'il faut retenir de tout cela, il me semble, c'est que les projets initiés en 1970-1971 ont été à la source d'un grand nombre de développements qui vont dans le sens de la création d'un droit plus respectueux de la dualité canadienne, plus accessible à la population, et plus dynamique. Je crois aussi que la co-rédaction des lois et la traduction juridique ont beaucoup contribué à l'amélioration de la langue du droit au Nouveau-Brunswick et au Canada.

Lorsque je parle d'un système respectueux de la dualité canadienne, je fais allusion au fait que le texte juridique est le premier instrument permettant de dégager l'intention législative et que, de ce fait, tout rédacteur et tout traducteur juridique a un rôle important à jouer dans le processus d'interprétation des lois et autres actes juridiques.

En 1935, dans son article sur l'interprétation des lois, J.A. Corry disait:

*The [Hobbesian] sovereign is a representative legislature which acts and speaks for the community. Its rules, or laws, are binding because they emanate from the legislature as the declared will of its members. So we are inevitably preoccupied with the intention of Parliament. As long as we hold to this theory of the source of law and to political democracy, then, leaving aside interstitial lawmaking by judges, any new rule which is to have the imperative character of law must be attributed to this source, to the will and intention of Parliament.<sup>1</sup>*

Bien entendu, notre communauté est anglophone et francophone. Plus encore, la langue n'est pas utilisée de façon simple. Il n'y a pas à proprement parler de "plain meaning rule" ou "règle du sens clair des textes". L'interprétation judiciaire fait appel au contexte historique et social, en plus du texte lui-même, considéré dans son ensemble. Le bilinguisme et le multiculturalisme présentent un défi particulièrement important sous ce rapport. Plus difficile encore est la réconciliation des systèmes de droit civil et de common law, en particulier en ce qui a trait à la législation fédérale.

Comme vous le savez, le plus grand nombre de sources du droit est en anglais au Canada. Elles ne seront probablement jamais disponibles en français sur une grande échelle. Le rédacteur des lois et le traducteur doivent donc le plus souvent faire une oeuvre

I did not stay long in Fredericton, nor did I follow closely the evolution of the Corporation of Translators and Interpreters of New Brunswick. Others will be able to speak knowledgeably about this. However, I did keep in touch with several of my former colleagues, and more particularly, I maintained a certain passion for legal terminology. This found expression a few years later in the preparation of a glossary for a course in property law that I taught at the Law School of the Université de Moncton, as well as in my participation in the establishment of the Centre de traduction et de terminologie juridiques and the implementation of POLAJ. What should be learnt from all this, it seems to me, is that the projects initiated in 1970-71 were at the source of many developments leading toward the establishment of a form of law that is more respectful of the Canadian duality, more accessible to the public, and more dynamic. I believe as well that the co-drafting of statutes and legal translation have contributed a great deal to improving the language of law in New Brunswick and in Canada.

When I speak of a system that is respectful of the Canadian duality, I am alluding to the fact that a legal text is the first instrument used in discerning legislative intent and that, consequently, any drafter or translator of legal texts has an important role to play in the process of interpreting laws and other legal writings.

In 1935, in his article on the interpretation of laws, J.A. Corry said:

*The [Hobbesian] sovereign is a representative legislature which acts and speaks for the community. Its rules, or laws, are binding because they emanate from the legislature as the declared will of its members. So we are inevitably preoccupied with the intention of Parliament. As long as we hold to this theory of the source of law and to political democracy, then, leaving aside interstitial lawmaking by judges, any new rule which is to have the imperative character of law must be attributed to this source, to the will and intention of Parliament.<sup>1</sup>*

Of course, our community is Anglophone and Francophone. Furthermore, language is not used simply. Strictly speaking, there is no "plain meaning rule." Legal interpretation draws on historical and social context, in addition to the text itself, considered as a whole. Bilingualism and multiculturalism pose a particularly difficult challenge in this respect. Even more difficult is the reconciliation of the systems of civil law and common law, particularly when it comes to federal legislation.

As you know, most sources of law in Canada are in English. They will probably never be available in French on a large scale. Consequently, the drafter of legislation and the translator must very often serve as pioneers. They must express the law in French,

de pionnier. Ils doivent dire le droit en français en évitant la confusion que comporte souvent l'utilisation de termes empruntés au droit civil et créer en reconnaissant les exigences de la méthodologie propre à nos deux systèmes juridiques. Je vous rappellerai ici que ces systèmes sont le produit de l'histoire plus que d'un choix idéologique.

La Rome impériale avait étendu son système à l'ensemble de l'Europe de l'ouest, y compris l'Angleterre. La fin de cet empire, au V<sup>e</sup> siècle, a occasionné la fragmentation de l'ordre politique et juridique. La conquête de l'Angleterre par les Normands en 1066 créa des conditions favorisant une administration de la justice centralisée. La cour des rois Henri I<sup>er</sup> et Henri III imposa la common law à tout le royaume, une loi fondée sur la pratique quotidienne. À la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les universités continentales redécouvrirent le Code de Justinien ou *Corpus iuris civilis* et l'adoptèrent comme fondement à l'enseignement du droit. Les universités anglaises étudient aussi le code mais leur influence fut limitée parce que la common law était déjà solidement implantée et bien contrôlée par une élite professionnelle. Ces praticiens avaient un monopole et ils contrôlaient la formation juridique fondée sur les décisions de leurs tribunaux. Le rôle dominant du praticien ne s'est jamais démenti en Angleterre.

<sup>1</sup> J.A. Corry, "The Interpretation of Statutes" réimprimé dans E. Dreidger, *The Construction of Statutes* (1974), à la page 203.

*Le juge Michel Bastarache, de la Cour suprême du Canada, est membre fondateur de la CTINB. Nous présentons ici la première partie de l'allocution qu'il a prononcée lors du dîner marquant le 30<sup>e</sup> anniversaire de la CTINB. Les parties deux et trois seront publiées dans nos deux prochains numéros.*

## Résultats de l'examen d'agrément en traduction de février 2001

Je tiens d'abord à remercier Sybil Whitman. Ce n'est que la première année que je coordonne l'examen d'agrément, et, sans son travail de base et ses directives, ma tâche aurait été beaucoup plus ardue.

Cette année, l'examen d'agrément en traduction a eu lieu le samedi 10 février dans trois endroits de la région atlantique (Fredericton, Moncton et Charlottetown). En tout, 9 candidats se sont présentés, parmi lesquels 5 ont subi l'examen de l'anglais vers le français, 2 du français vers l'anglais, 1 de l'espagnol vers l'anglais, et 1 de l'italien vers l'anglais.

Les candidats ont traduit deux textes d'environ 200 mots chaque, dont un obligatoire et un au choix. De plus, leur connaissance du Code de déontologie uniforme a été vérifiée au moyen d'une étude de cas.

while avoiding the confusion that arises when terms are borrowed from civil law, and create, while recognizing the requirements of the methodology inherent in our two legal systems. I would remind you here that these systems are more the product of history than of an ideological choice.

Imperial Rome brought its system to all of western Europe, including England. The end of this empire, in the 5th century, caused the fragmentation of the political and legal order. The Norman conquest of England in 1066 created conditions favourable to the centralized administration of justice. Kings Henry I and Henry III imposed the common law, based on day-to-day practice, on the entire kingdom. In the late 19th century, the continental universities rediscovered the Code of Justinian, or the *Corpus Iuris Civilis*, and adopted it as the basis for the teaching of law. The English universities studied the code as well, but their influence was limited because the common law was already solidly entrenched and well under the control of a professional elite. These practitioners had a monopoly, and they controlled legal education based on the decisions of their courts. The dominant role of the practitioner has never been challenged in England.

<sup>1</sup> J.A. Corry, "The Interpretation of Statutes" reprinted in E. Dreidger, *The Construction of Statutes* (1974), at p. 203.

*Justice Michel Bastarache, of the Supreme Court of Canada, is a founding member of the CTINB. We present here the first part of the speech he gave at the CTINB's 30th anniversary dinner; the second and third parts will be published in our next two issues. Daphne Ponder works at the New Brunswick Translation Bureau.*

## Results of the February 2001 Certification Exam in Translation

I would like to start off by thanking Sybil Whitman. This was my first year coordinating the certification exam, and without her preparatory groundwork and her guidance, I would have had a much more daunting task before me.

This year's certification exam in translation was held on Saturday, February 10, in three different locations in the Atlantic region (Fredericton, Moncton, and Charlottetown). There were 9 candidates in all, including 5 taking the exam from English to French, 2 from French to English, 1 from Spanish to English, and 1 from Italian to English.

The candidates had to translate one compulsory text of about 200 words and could then choose one of two optional texts, each about 200 words long. In addition, their knowledge of the Harmonized Code of Ethics was tested by means of a case study.

Encore une fois cette année, Alain Otis a organisé et animé un atelier de préparation pour les candidats qui se présentaient à l'examen dans la combinaison anglais-français. L'atelier a eu lieu le samedi 27 janvier à Moncton. Mes sincères remerciements à Alain, dont la coopération et la volonté d'aider ont été si précieux. Sybil Whitman a donné un atelier semblable à Fredericton pour les candidats dans la combinaison français-anglais.

Les résultats de l'examen ont été reçus vers la fin d'avril (langues officielles) et le début de mai (langues étrangères). Dans la combinaison anglais-français, 1 des 5 candidats a réussi, et dans la combinaison français-anglais, les 2 candidates ont réussi. Les taux de réussite dans les deux combinaisons de langues officielles sont donc de 20 % et de 100 % respectivement. Pour ce qui est des langues étrangères, ni l'un ni l'autre des candidats n'a réussi. Les taux de réussite au niveau national n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Nos trois nouveaux membres agréés sont Martin Fecteau (EN-FR), Jo-Anne Elder (FR-EN), et Marylea MacDonald (FR-EN). Félicitations!

J'aimerais rappeler aux **membres associés** qui désirent s'inscrire à l'examen d'agrément de l'année prochaine que de **nouveaux critères** ont été ratifiés à l'AGA de l'automne dernier : 1) pour les personnes qui possèdent un baccalauréat en traduction ou une formation équivalente, **une année** d'expérience à temps plein en traduction ou l'équivalent (100 000 mots ou 30 000 mots dans les combinaisons de langues étrangères); 2) pour ceux et celles qui ne satisfont pas aux critères de formation, **quatre années** d'expérience à temps plein ou l'équivalent (400 000 mots ou 120 000 mots dans les combinaisons de langues étrangères). Des preuves documentaires doivent être fournies; alors, commencez à vous faire des photocopies de vos diplômes, de lettres d'employeur, etc. Un complément d'information accompagnera l'avis annonçant l'examen de 2002.

En conclusion, je voudrais remercier Lise Dubois et Claudette Sirois-Strew, qui ont aimablement accepté de surveiller les séances d'examen respectivement tenues à Moncton et à Charlottetown.

La responsable de l'examen d'agrément pour la CTINB,  
Ida Orenbach, t.a.

## Le Conseil de l'industrie de la traduction du Nouveau-Brunswick se donne un nouveau nom et un nouveau projet

par Lise Dubois

À son assemblée générale du 5 mai dernier à Moncton, le Conseil de l'industrie de la traduction du Nouveau-Brunswick, qui compte à l'heure actuelle une vingtaine de membres, s'est donné un nouveau nom, *Traduction NB Translation*, tout en conservant son

Once again this year, Alain Otis organized and led a preparation workshop for candidates writing the exam in the English-to-French combination. The workshop was held in Moncton on Saturday, January 27. My sincerest thanks to Alain, whose cooperation and eagerness to help were truly valuable. Sybil Whitman gave a similar workshop in Fredericton, for the French-to-English combination.

The exam results were received in late April (official languages) and mid-May (foreign languages). In the English-to-French combination, 1 of the 5 candidates passed, and in the French-to-English combination, both candidates were successful. Therefore, the CTINB's success rates in the two official-language combinations were 20% and 100% respectively. Neither candidate in the foreign-language combinations was successful. The success rates at the national level were not yet available at the time this report was prepared.

Our three new certified members are Martin Fecteau (EN-FR), Jo-Anne Elder (FR-EN), and Marylea MacDonald (FR-EN). Congratulations!

I would like to remind **associate members** who wish to register for next year's certification exam of the **new requirements**, which were approved at last fall's AGM: 1) for those who have a bachelor's degree in translation or equivalent education: **one year** of full-time experience in translation or the equivalent (100 000 words, 30 000 for foreign language combinations); 2) for those who do not meet the education requirements: **four years** of full-time experience or the equivalent (400 000 words, 120 000 for foreign-language combinations). Documentary proof will be required, so start collecting your photocopies of diplomas, letters from employers, etc. More information will be forthcoming with the notice of the 2002 exam.

In conclusion, I would like to express my thanks to Lise Dubois in Moncton and Claudette Sirois-Strew in Charlottetown, who supervised the translation exam sessions in those cities.

Ida Orenbach, C.T.  
Certification Exam Co-ordinator for the CTINB

## A New Name and a New Project for the New Brunswick Translation Industry Council

By: Lise Dubois  
Translation: Marion Macfarlane, C.T.

At its May 5 general meeting in Moncton, the New Brunswick Translation Industry Council, which now has some 20 members, adopted a new name, *Traduction NB Translation*, while keeping its original official name. Council members opted for this new



nom original officiel. C'est dans le but d'éviter toute ambiguïté avec le sigle de la Corporation (CTINB) que les membres du Conseil ont opté pour cette nouvelle appellation.

Autre nouveauté : le Conseil inaugurerait le mois dernier son site Web, que l'on pourra trouver à l'adresse suivante : [www.tnbt.ca](http://www.tnbt.ca). Outre les renseignements habituels sur les membres de Traduction NB, ce site contient le protocole d'encadrement pour stagiaires en traduction préparé par Alain Otis, directeur du Bureau de la traduction du gouvernement du Canada à Moncton, protocole qui, sans aucun doute, s'avérera utile aux employeurs qui participent à la formation de la relève. On y trouvera également le *Dossier sur la traduction* que le Conseil avait rendu public en 1997 et qui faisait le point sur les principaux intervenants de l'industrie de la traduction au Nouveau-Brunswick, des cabinets privés aux bureaux gouvernementaux, en passant par le département de traduction et des langues de l'Université de Moncton. Ce dossier avait servi à sensibiliser le gouvernement de l'époque et les donneurs d'ouvrages aux exigences professionnelles des métiers langagiers et aux difficultés que pose la constitution d'une relève.

Vu que les données présentées dans le *Dossier sur la traduction* ont vieilli quelque peu depuis 1997, le Conseil s'est fixé pour objectif de les actualiser d'ici la fin de l'été en prévision d'une assemblée générale spéciale qui aura lieu en septembre et qui sera entièrement consacrée à l'état de l'industrie de la traduction au Nouveau-Brunswick et ses perspectives d'avenir.

Soyez donc à l'écoute des projets de Traduction NB pour savoir comment évolue l'industrie dans laquelle vous œuvrez.

*Lise Dubois, professeure au département de traduction de l'Université de Moncton, est secrétaire de Traduction NB et représentante du département auprès du conseil de la CTINB.*

name in order to avoid any confusion with the acronym of the Corporation (CTINB).

In another new development, last month, the Council inaugurated its Web site, which can be found at the following address: [www.tnbt.ca](http://www.tnbt.ca). Apart from the usual information about NB Translation members, this site contains the Training Protocol for translation internships, prepared by Alain Otis, director of the Canadian government Translation Bureau in Moncton. This protocol will undoubtedly prove useful to employers who are involved in training the next generation. Also posted on the site is the *Status Report on Translation*, published by the Council in 1997, which gives an overview of the main New Brunswick translation industry stakeholders, from private practices to the Université de Moncton Translation and Languages Department to government bureaus. This status report served the purpose of making the government of the day and clients aware of the professional demands of the language professions and of the difficulties involved in recruiting the next generation.

Since the data presented in the *Status Report on Translation* have become somewhat dated since 1997, the Council has set itself the objective of updating them by late summer in preparation for the special general meeting, to be held in September, which will focus entirely on the status of the New Brunswick translation industry and its future prospects.

So, keep your ears open for NB Translation projects in order to find out how the industry in which you work is developing.

*Lise Dubois, who teaches at the Université de Moncton Translation Department, is the Secretary of NB Translation and also the Translation Department representative on the CTINB Board.*

---

## APPEL À COMMUNICATIONS

Le thème du XVI<sup>e</sup> congrès de la FIT, **LA TRADUCTION : DES IDÉES NOUVELLES POUR UN SIÈCLE NOUVEAU**, comprendra neuf grands axes :

- Traduction littéraire
- Traductologie
- Spécialités de la traduction professionnelle : scientifique, technique, juridique et commerciale
- Spécialités de l'interprétation professionnelle : de conférence, judiciaire, médicale et communautaire
- Terminologie
- Localisation
- Multimédia
- Technologie et traduction
- Déontologie, statut et avenir de la profession

---

## CALL FOR PROPOSALS

The Congress theme, **TRANSLATION: NEW IDEAS FOR A NEW CENTURY**, will be addressed during the Congress through the following streams:

- Literary Translation
- Translation Studies
- Specialties in the Translation Profession: scientific, technical, legal and commercial
- Specialties in the Interpreting Profession: conference, court, medical and community
- Terminology
- Localization
- Multi-media
- Technology and Translation
- Ethics, Status and Future of the Profession

Le comité responsable du programme du XVI<sup>e</sup> congrès de la FIT lance un appel à communications sur les sujets ci-dessus.

Il peut s'agir d'exposés, d'ateliers ou de panels.

- Un exposé s'entend d'une communication orale d'une vingtaine de minutes où l'auditoire n'intervient pas.
- Un atelier s'entend d'une séance pratique de 90 minutes au cours de laquelle les participants sont appelés à intervenir.
- Un panel s'entend d'une activité de 90 minutes au cours de laquelle un groupe de 4 ou 5 personnes discutent d'un sujet donné en présence d'observateurs. Chacun des panelistes fait un court exposé et ce sont les panelistes qui organisent l'activité.

Les propositions de communication doivent donner les renseignements suivants :

- Nom de l'auteur et de l'organisme représenté
- Adresse, numéro de téléphone, numéro de fax et adresse électronique
- Type de communication proposé : exposé, atelier ou panel
- Titre de la communication
- Sous-thème dans lequel s'inscrit la communication
- Langue dans laquelle se fera la communication (anglais ou français)
- Résumé de 250 mots

**Date limite pour la soumission des communications : 1<sup>er</sup> septembre 2001**

Envoyer les soumissions à :

Portfolio Event Management  
1383 Homer Street  
Vancouver BC V6B 5M9  
Canada  
Fax : 604-685-5787  
Courriel : [portfolio@intouch.bc.ca](mailto:portfolio@intouch.bc.ca)

---

## MultiTrans Light 1.0

par José Ouimet, t.a.

MultiTrans est un logiciel conçu ici au Canada par MultiCorpora, une entreprise de Hull. J'utilise cet outil d'aide à la traduction depuis environ six mois maintenant. Voici, pêle-mêle, mes impressions. D'abord, disons-le tout de suite, comme c'est la première version, il y a encore quelques bogues, que les concepteurs s'empressent de prendre en note ou de corriger dès qu'on les leur signale. Le soutien technique est vraiment impeccable! Au début surtout, j'ai souvent téléphoné ou écrit, et on m'a toujours répondu de manière prompte et satisfaisante.

The Program Committee invites proposals for presentations on the Congress theme that fall into one of the above streams.

The proposals can be for papers, workshops or panels.

- A paper (20 minutes) is a presentation that does not require audience participation.
- A workshop (90 minutes) is a practically oriented session requiring audience participation.
- A panel (90 minutes) involves 4 or 5 participants discussing a given topic on the basis of short individual presentations by each of the participants (Panels to be organized by the participants themselves).

The proposals should include the following information:

- Name and affiliation
- Address, telephone number, fax number, and e-mail address
- Paper or Workshop or Panel proposed
- Title of presentation
- Stream in which presentation can be included
- Language of presentation (English or French)
- Abstract of 250 words

**Submission deadline: September 1, 2001**

Proposals should be sent to:

Portfolio Event Management  
1383 Homer Street  
Vancouver BC V6B 5M9  
Canada  
Fax: 604-685-5787  
Email: [portfolio@intouch.bc.ca](mailto:portfolio@intouch.bc.ca)

---

## MultiTrans Light 1.0

by José Ouimet, C.T.

MultiTrans is an application developed here in Canada by MultiCorpora, a company based in Hull, Québec. Here are my impressions of this translation aid software, which I started using about six months ago. First of all, it's Version 1, so there are still a few bugs which the developers are very eager to note or correct as soon as you tell them. As a matter of fact, technical assistance is just great! I called or e-mailed often at first to get help, and the response has always been quick and satisfactory.

En gros, on entre dans MultiTrans des paires de textes déjà traduits pour bâtir des corpus, et des expressions pour peupler les banques de terminologie. Il est préférable de créer un corpus et une banque différents pour chaque domaine ou client.

Pour vous donner une idée du fonctionnement du logiciel, voici comment je procède. J'ouvre mon texte à traduire dans Word. Je « connecte » au module TransCorpora (corpus formé des documents de référence que j'y ai entrés) et au module TermBase (terminologie) qui m'intéressent, à partir d'un menu sur la barre d'outils de Word. J'exécute la fonction TermBase, qui remplace toutes les expressions repérées dans la banque TermBase et les affiche en bleu. Ensuite, j'exécute la fonction TransCorpora, qui repère toutes les expressions déjà traduites dans le corpus mais non encore versées dans la banque TermBase. Ces expressions sont mises en évidence en couleur dans mon document. Pour aller voir comment le mot ou l'expression a été traduit dans un document de référence, il me suffit d'exécuter la fonction Extraire de TransCorpora, qui m'amène à une fenêtre contenant l'anglais et le français du document de référence où se trouve l'expression déjà traduite. Je peux alors insérer cette expression dans mon texte et dans la banque TermBase en même temps. Il est également très facile d'insérer de nouvelles expressions à l'aide de la fonction TransFinder. Une fois l'expression du texte de départ saisie dans TransFinder, on entre la traduction et on dit à TransFinder de remplacer toutes les autres occurrences de l'expression dans le reste du texte; TransFinder ajoute aussi l'expression à la base de terminologie.

Tout cela ne prend que quelques secondes par étape. MultiTrans est particulièrement utile dans le cas de textes un peu plus répétitifs (les procès-verbaux, par exemple), car il reconnaît les expressions, et non seulement les mots. Il faut, par contre, être discipliné et entrer régulièrement de nouvelles paires de textes pour constituer peu à peu des corpus qui valent la peine. Pour l'instant, cette étape est un peu laborieuse parce qu'on ne peut ajouter qu'une paire à la fois, mais on m'a dit que la possibilité de saisir plusieurs paires en même temps fait partie des améliorations à venir. Si on a des lexiques maison, il est possible de les importer dans une des banques de terminologie grâce à quelques manœuvres assez simples. Du côté négatif, je dois avouer que le logiciel plante un peu trop souvent, dans différentes situations. Comme c'est la version 1.0, j'ai bon espoir que ce genre de problème deviendra moins fréquent à mesure que les différents bogues seront réglés. Je trouve aussi que l'interface est un peu lourde et qu'il y a trop de cliquage de souris à chaque étape.

Malgré ces réserves, je suis très satisfaite de mon choix, et le prix de la version Light (mêmes fonctionnalités que la pleine version, mais de capacité réduite) est raisonnable. Je suggère fortement d'inviter les représentants de MultiTrans à la prochaine AGA pour une démonstration! La démonstration de TRADOS l'année dernière ne m'avait pas tellement impressionnée (beaucoup trop compliqué à mon goût!). Quelques semaines plus tard, j'ai assisté

Basically, to use MultiTrans, you enter pairs of already translated texts to build up corporuses, and expressions to fill the terminology banks. It's better to create a separate corpus and bank for each domain or client.

To give you an idea of how the application works, here is how I use it. I start by opening in Word my text to be translated. I then "connect", from a menu on the Word toolbar, to the TransCorpora (corpus containing the reference documents I entered) and Termbase (terminology) modules that concern the text I am translating. I run the TermBase function, which replaces all expressions identified in the TermBase and inserts them in blue. Then, I run the TransCorpora function, which finds all expressions already translated in the corpus but not yet entered in the TermBase. These expressions are highlighted in colour in my document. To see how the word or expression was previously translated in a reference document, I run the Extract from TransCorpora function, which brings me to a window displaying the English and French versions of the reference document containing the already translated expression. I can then insert this expression in my text and in the TermBase at the same time. It is also easy to insert new expressions with the TransFinder function. After the original expression is captured in TransFinder, you enter the translation and tell TransFinder to replace all other occurrences in the rest of the text; TransFinder also adds the expression to the terminology bank.

All this only takes a few seconds for each step. MultiTrans is especially useful for more repetitive documents (minutes, for example), since it recognises whole expressions, not only words. The more disciplined you are about entering new pairs of texts, the better your corporuses become. For now, this step is a bit time-consuming, because you can only add one pair at a time, but I was told we would be able to select several pairs at once in a future release. Also, if you have your own terminology lists compiled in a word processor, they are quite easy to import too. On the downside, I have to say the application freezes up a bit too often, in different situations. But since this is only Version 1.0, I am confident that these problems will become less frequent as the various bugs are fixed. I also find the interface a little cumbersome, and there is too much clicking at each step.

Despite these few reservations, I am very satisfied, and I find the price of the Light version very reasonable (same features as the full version, with less capacity). I strongly suggest we invite MultiTrans representatives to our next AGM for a demonstration! I hadn't been too impressed with the TRADOS demonstration last year (much too complicated for me!). A few weeks later, I saw a MultiTrans demonstration and bought it on the spot! That says it all... For further information:

à une démonstration de MultiTrans, que j'ai acheté sur-le-champ!  
C'est pour vous dire... Pour en savoir plus :  
<http://www.multicorpora.com/findex.html>.

*José Ouimet est traductrice indépendante et présidente sortante de la CTINB. À titre d'information, la compagnie MultiTrans présentera un atelier à l'assemblée générale annuelle du 27 octobre. Venez nombreux pour en apprendre plus sur ce logiciel intéressant!*

<http://www.multicorpora.com/findex.html>.

*José Ouimet is an independent translator and outgoing President of the CTINB. For your information, MultiCorpora will be putting on a workshop at the October 27 annual general meeting. Don't miss this ideal opportunity to find out more about this interesting software!*

### Défi estival!

Laissez la muse vous inspirer cet été et participez à notre **Concours de rédaction créative**! Nous acceptons les textes écrits dans l'une ou l'autre des langues officielles sur un sujet relié de près ou de loin à la traduction, à l'interprétation ou à la terminologie. Toutes les formes sont acceptables : prose, poésie et que sais-je encore. Tout est possible; les seules limites sont celles de votre imagination!

Les textes seront jugés par une équipe choisie par le conseil, les oeuvres gagnantes seront publiées dans le Bulletin, et les lauréats recevront un produit en étain d'Aitkens portant le sceau de la CTINB.

Date limite : le 7 septembre 2001

Envoyer les textes à : Marion Macfarlane  
Responsable du Bulletin  
275, rue Brunswick  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1G8

ou les envoyer par courrier électronique à :  
[marion.macfarlane@gnb.ca](mailto:marion.macfarlane@gnb.ca)

### Summer Challenge!

Get your creative juices flowing this summer and submit an entry to our **Creative Writing Challenge**! We will accept entries in either official language on a topic connected (however loosely) to translation, interpretation, or terminology. All forms are acceptable: prose, poetry, you name it. The sky (or your imagination) is the limit!

Entries will be judged by a panel chosen by the Board, the winning entries will be published in the Newsletter, and the winners will receive an Aitkens pewter product emblazoned with the CTINB logo.

Deadline: September 7, 2001.

Submissions should be mailed to: Marion Macfarlane  
CTINB Newsletter Editor  
275, Brunswick St.  
Fredericton, N.B.  
E3B 1G8

or e-mailed to: [marion.macfarlane@gnb.ca](mailto:marion.macfarlane@gnb.ca)

### Beau, bon, pas cher

par Lucie Charest, t.a.

En cette Année internationale des volontaires, nous devons faire face à un dilemme : augmenter la cotisation annuelle ou offrir une rémunération pour les services « bénévoles ».

Comme vous le savez peut-être, le Bulletin est offert dans les deux langues officielles depuis les années 80. Non seulement il faut trouver des bénévoles pour rédiger les articles, mais également des membres qui les traduiront à titre gracieux.

La CTINB est responsable également de l'agrément sur dossier. Il faut donc trouver trois évaluateurs externes qui scruteront les

### Going, Going, Gone

by Lucie Charest, C.T.

In this International Year of Volunteers, we are faced with a dilemma: to increase the annual dues or to offer compensation for "volunteer" services.

As you may know, the Newsletter has been available in both official languages since the eighties. This involves not only finding volunteers to come up with articles, but also members willing to translate them free of charge.

The CTINB is also responsible for on-dossier certification. This involves finding three external assessors who will review the

textes soumis afin de rendre une décision en fonction de la qualité recherchée.

Selon vous, pouvons-nous facilement faire de cette participation une réalité?

Certaines associations sont plus mal en point que d'autres. Il y en a une qui n'a même pas réussi à attirer le nombre prescrit de membres votants pour tenir une assemblée générale annuelle. Malgré tous les efforts consacrés en vue d'organiser un événement de cette envergure, les membres du conseil, qui étaient prêts à ouvrir le bal, ont dû se rendre à l'évidence que personne n'avait répondu à leur invitation. Mais comme les règlements généraux de cette association établissent que le conseil doit convoquer une assemblée générale annuelle... Il a donc tenu une autre assemblée générale peu de temps après, mais cette fois-ci, avec le quorum.

Nous devons faire face à un autre dilemme. Pouvons-nous demander à nos membres d'offrir bénévolement leurs services professionnels? L'association des comptables agréés demande-t-elle à ses membres d'offrir bénévolement des services de comptabilité pour la dépanner, par exemple? Cette pratique est-elle conforme à l'éthique? Est-il réaliste de compter sur une contribution de nos membres dont la valeur est mesurée instantanément par les tarifs du marché? Accepteriez-vous de traduire un article de 565 mots pour le Bulletin? Voyons, me demandez-vous de faire un don d'une valeur approximative de 101,17 \$?

Dans notre profession, quelle définition pouvons-nous donner à « services bénévoles »?

Nous attendons vos suggestions.

*Lucie Charest est traductrice indépendante et première vice-présidente de la CTINB.*

### Nouvelles des membres

Jo-Anne Elder, membre récemment agréée, parlera à notre prochaine AGA de la traduction littéraire, en s'inspirant de la communication qu'elle a présentée récemment à Sherbrooke. En outre, un article par Jo-Anne sur la traduction dans une langue seconde ou autre paraîtra prochainement dans *Port Acadie*, et Guernica Editions publiera vers la fin de l'année *Moncton Mantra*, sa traduction du roman de Gérald Leblanc.

### Rappel

La date limite pour acquitter votre cotisation pour l'année financière 2001-2002 était le 30 juin 2001. Toutefois, les retardataires ont jusqu'au 15 août pour le faire; n'oubliez pas que des frais administratifs de 5\$ seront ajoutés à toute cotisation payée après cette date.

quality of the work submitted in order to determine the outcome accordingly.

How easy do you think it is to make this involvement a reality?

Some associations are worse off than others. I know of one that could not even attract the required number of voting members to hold an annual general meeting. Despite all the logistical efforts involved in organizing such an event, the Board sat at the table, ready to get the ball rolling, but nobody was there to catch it, so to speak. But according to the association's by-laws, the Board shall hold an annual general meeting of all members . . . Another AGM was held shortly after that, but this time with a quorum.

We are faced with another dilemma. Can we ask our members to volunteer their professional services? Does the association of certified accountants ask its members to volunteer accounting services to help out, for example? Is this practice ethical? Is it realistic to expect from our members a contribution that can be readily measured by the market rates? Would you be willing to translate a 565-word article for the Newsletter? Let me see, are you asking me to donate roughly \$101.17?

In our profession, how can we define "volunteering"?

We're open to our members' suggestions.

*Lucie Charest is an independent translator and First Vice-President of the CTINB.*

### Members' News

Jo-Anne Elder, a recently certified member, will be giving a talk about literary translation, based on a paper she presented recently in Sherbrooke, at our upcoming AGM. In addition, an article by Jo-Anne on translation into a second or other language is forthcoming in *Port Acadie*, and Guernica Editions will be publishing *Moncton Mantra*, her translation of Gérald Leblanc's novel, later this year.

### Reminder

The deadline for paying your dues for the 2001-02 fiscal year was June 30, 2001. However, it still isn't too late; if you pay before August 15, you will avoid the \$5 administrative fee which will be charged in the case of all payments made after that date.

# AIL OU RADIS?

En direct de France, nouvelle méthode pour apprendre l'anglais tout en parlant français...

Finis les cours d'anglais rébarbatifs et les souffrances liées aux efforts de prononciation contre nature. La découverte qui éclate ici au grand jour est tout bonnement révolutionnaire : bien loin d'être la langue universelle qu'on nous présentait jusqu'alors, l'anglais, la langue de Shakespeare, n'est rien d'autre que du français mal prononcé!

Straight from France, a new method for learning English while speaking French . . .

No more deadly English lessons and painful efforts to master pronunciation that goes against the grain. The discovery revealed here is quite simply revolutionary: far from being the universal language, as has been claimed until now, English, the language of Shakespeare, is nothing other than badly-pronounced French!

Ail ou radis? Are you ready? Êtes-vous prêt?  
 Saintes salopes - Thanks a lot - Merci beaucoup  
 Débile - The bill - L'addition  
 Mords mon nez - More money - Plus d'argent  
 On le donne à ces connes - Hold on a second - Ne quittez pas un instant  
 Toute ta queue traîne - To take a train - Prendre le train  
 Qu'on gratte tous les jeunes! - Congratulations! - Félicitations!  
 Marie qui se masse - Merry Christmas - Joyeux Noël  
 Oui Arlette - We are late - Nous sommes en retard  
 Mais dîne Franz - Made in France - Fabriqué en France  
 Il se pique Germaine - He speaks German - Il parle allemand  
 Ahmed a goûté de tripes - I made a good trip - J'ai fait un bon voyage  
 Youssef vole ma femme au lit - You saved all my family - Tu as sauvé toute ma famille  
 Sale teint de pépère - Salt and pepper - Le sel et le poivre  
 Six tonnes de chair - Sit on the chair - Asseyez-vous sur la chaise  
 Dix nourrices raidies - Dinner is ready - Le dîner est prêt  
 Beaune-Toulouse - Born to lose - Né pour perdre  
 Les slips tout gais serrent - Let's sleep together - Dormons ensemble  
 Guy vomit sous mon nez - Give me some money - Donne-moi un peu d'argent  
 Âme coquine - I'm cooking - Je cuisine  
 Délicate et saine - Delicatessen - Épicerie fine  
 Deux bouts de chair - The butcher - Le boucher  
 Varices de grosseur - Where is the grocer? - Où est l'épicier?  
 C'est que ça pèle - Sex appeal - Attirance sexuelle  
 Ma queue perd son alcool - Make a personal call - Passer un coup de fil personnel

Extrait de *Ail ou Radis?*, Éditions Michel Lafon, Paris 1996

*Nous remercions Aurella Losier-Vienneau, t.a., qui nous a envoyé ces perles.*

*Our thanks to Aurella Losier-Vienneau, C.T., who sent in these gems.*

## Prochain numéro du Bulletin

Le prochain numéro du Bulletin paraîtra à l'automne. Vous pouvez transmettre vos articles ou faire part de vos idées et observations, en anglais ou en français, à la responsable, dont les coordonnées sont les suivantes :

Marion Macfarlane      Tél. : (506) 459-3567 (dom.)  
 275, rue Brunswick      (506) 453-6276 (bur.)  
 Fredericton (N.-B.)      Téléc. : (506) 453-3126  
 E3B 1G8      Courriel : marion.macfarlane@gnb.ca

## Next issue of the Newsletter

The next issue of the Newsletter will come out in fall. Please send your articles, ideas or comments, in English or French, to the editor:

Marion Macfarlane      Tel. (506) 459-3567 (home)  
 275 Brunswick St.      (506) 453-6276 (office)  
 Fredericton, N.B.      Fax: (506) 453-3126  
 E3B 1G8      E-mail: marion.macfarlane@gnb.ca

